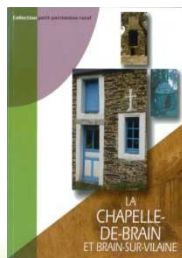




LEADER 2009-2013



**Renforcer la qualité de la vie
en Pays de Redon & Vilaine :
accueillir, intégrer, accompagner**



Pays de Redon et Vilaine



Définition

Leader est un axe du programme national de développement rural 2009-2013 financé par des fonds européens FEADER

Le Pays de Redon a été sélectionné pour mettre en œuvre cet axe sur son territoire avec une dotation d'1,5M€ pour 6 ans

Les bénéficiaires de ces fonds seront les structures privées ou public qui développeront des projets répondant à la stratégie locale





3 enjeux

Accueillir : mettre en place une politique d'accueil dynamique pour maîtriser les flux
- nouveaux habitants et nouvelles activités -

Accompagner : les évolutions et les mutations en cours (économiques, sociales, organisationnelles)

Intégrer : renforcer la cohésion sociale via l'implication des populations et éviter l'effet dortoir



Objectif 1

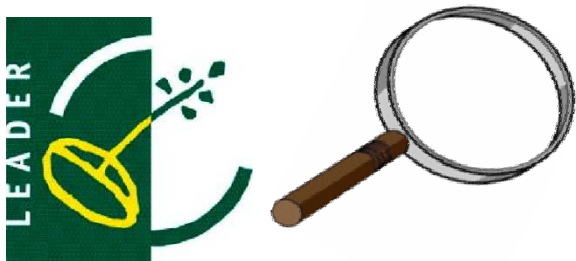


RENFORCER L'ATTRACTIVITE ET L'INNOVATION ECONOMIQUE:

- Contribuer à développer une économie de proximité créatrice d'activités et d'emplois dans le respect de l'environnement
- Favoriser l'innovation économique et organisationnelle

▶ développer et promouvoir les filières locales liées aux éco-activités (éco-construction, filière bois, circuits courts de commercialisation, démarches collectives de transformation des produits fermiers,)

▶ entreprendre autrement : développer les nouvelles formes d'emplois, accompagner la structuration et l'organisation des groupements d'employeurs, anticiper les problèmes de transmission/reprise/créations d'entreprises



ZOOM sur ...

Développer les éco-activités

- Soutien à la production/transformation d'éco-matériaux localement...
- Soutien à la création d'entreprises innovantes dans les éco-activités
- Développement des circuits courts en agriculture durable
- Étude de faisabilité sur les débouchés de la filière bois



Favoriser l'innovation économique et organisationnelle

- Mise en réseau des clubs d'entreprises
- Outils de communication, diffusion auprès des demandeurs d'emploi et des acteurs de l'emploi
- Observatoire de la création/reprise d'entreprises
- Accompagnement vers de nouvelles formes d'emploi
- ...





Objectif 2

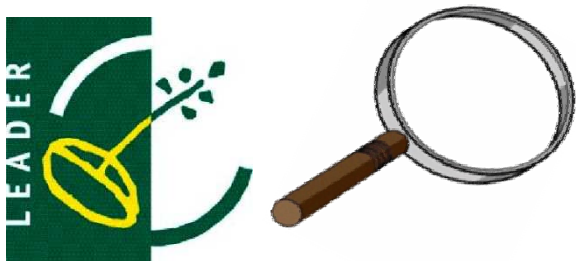
PERMETTRE A TOUS UN ACCES AUX SERVICES EXISTANTS ET A VENIR:

- Améliorer la connaissance et l'accès aux services
- Optimiser et diversifier l'offre de services à la population

- ▶ points infos services, communication sur les services existants
- ▶ développement des transports collectifs, expérimentations, co-voiturage, plate forme multimodale, schéma de déplacement de pays
- ▶ expérimentation de nouveaux services de proximité : petite enfance, personnes âgées, handicapées
- ▶ mise en réseau des professions de santé et de l'intervention sociale

- ▶ actions de prévention, sensibilisation (santé, alimentation)





ZOOM sur ...

Expérimentation de nouveaux services de proximité personnes âgées

- Services complémentaires liés au vieillissement : autonomie, accessibilité, désorientation...
- Système TIC pour favoriser le maintien à domicile
- Adaptation du logement (appels à projets)
- Service d'écoute
- ...



Actions de sensibilisation, prévention personnes âgées

- Conférences
- Outils de communication, diffusion
- Ateliers pratiques
- Formation d'aide aux aidants
- ...





Objectif 3



FAVORISER LE LIEN ENTRE LES HABITANTS ET LEUR CADRE DE VIE

→ Encourager l'éco-responsabilité et faire évoluer les comportements individuels et collectifs

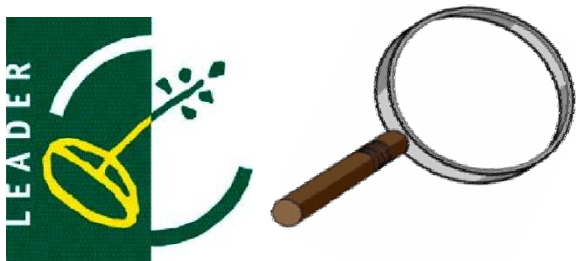
→ Développer le lien social et faciliter l'intégration des nouvelles populations

▶ éco-citoyenneté et maîtrise de l'énergie : achat groupé petit matériel énergie renouvelable, diagnostics énergie dans les exploitations agricoles, formations, expérimentations gestion déchets, formations, visites de sites

▶ développement tourisme durable, actions de reconquête de sites naturels

▶ loisirs intergénérationnels, événements culturels structurants

Actions d'accueil et d'intégration des publics (nouveaux arrivants, public non francophone...)



ZOOM sur ...

Encourager l'éco-responsabilité

- Etudes de valorisation des déchets
- Points d'apports volontaires
- Sensibilisation de la population locale pour réduction des déchets
- Achats groupés de petit matériels
- Chantiers pilotes pour l'utilisation du BRF

Favoriser le vivre-ensemble

- Outils de veille pour faciliter l'accueil et l'intégration de nouveaux habitants
- Création d'activités favorisant les rencontres intergénérationnelles
- Création d'aires de jeux
- ...



Fonctionnement

Les projets sont présentés lors d'un comité composé à parité d'acteurs publics et privés qui décide de l'octroi des subventions

Implication forte de l'Etat via la DRAF et la DDA 35 lors de l'analyse réglementaire

→ BIEN ANTICIPER LA DEMANDE D'AIDE





Règles de gestion

Les actions financées dans le cadre de Leader doivent répondre aux règles de gestion du FEADER :

- ▶ l'aide Leader est calculée par rapport aux cofinancements publics : les fonds privés ne sont plus mobilisables
- ▶ taux unique de 55% de FEADER (45% de contreparties publiques)



Règles de gestion

Exemple:

Coût total : 50 000€

Assiette éligible de 80% soit 40 000€ d'aide co-financée

FEADER (Leader): 22 000€

AIDE PUBLIQUE : 18 000€

L'aide Leader représente bien 55% de l'aide publique co-financée



Règles de gestion

- × **20% d'autofinancement minimum pour les maîtres d'ouvrages privés**
- × **Aide Leader minimum de 2000€**
- × **Aide Leader maximum par projet plafonnée à 50 000€**



Critères de sélection des projets

LEADER doit permettre d'impulser des projets:

- × Avec une dimension et/ou rayonnement intercommunal (**d'où le rôle de relais de l'EPCI**)
- × Innovants (contenu, objectifs, mise en œuvre...)
- × Ambitieux d'un point de vue économique et social
- × Fédérateurs (définis collectivement, ayant fait l'objet d'une concertation publique/privée)
- × Utilisant de façon rationnelle les ressources naturelles

(impact environnemental neutre ou positif, application de critères d'éco-conditionnalité)

FIN

